INFORMATIONS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES MASTER 1 ET 2 EN ALTERNANCE

Bonjour à toutes et tous,

Afin de disposer rapidement de votre accès à l'ENT, vous devez être inscrit administrativement.

Vous trouverez en PJ les documents (dossier d’inscription et liste des pièces à fournir) pour procéder à votre inscription administrative qui se déroulera du 29 juin 2023 à 9h au 21 juillet 2023 à 12h réouverture le 21 août 2023 à 14h et au plus tard le 15 septembre 2023 à 12h (M1) et le 30 septembre 2023 à 12h (M2).

Le dossier d'inscription ainsi que les pièces nécessaires seront à envoyer par mail à : **myriam.attard@univ-amu.fr, en format PDF** (1 document = 1 .pdf)**.**

 ***Votre dossier sera enregistré et mis en attente d’un contrat signé (date limite pour la signature du contrat le 31/10/2023).***

  ***Les alternants sont exonérés de CVEC.***

A réception du contrat signé, vous recevrez votre certificat de scolarité.

**Veuillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires à votre inscription :**

- Le dossier d’inscription 2023/2024 à renseigner et à signer,

- 1 photo d'identité récente au format 35 x 45mm,

- Formulaire "Autorisation droit à l'image/Cession du droit à l'image,

- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l’étudiant et pour l’année universitaire 2023/2024

 CONTACT DE LA GESTIONNAIRE DE SCOLARITE SI BESOIN :

Mme ATTARD : myriam.attard@univ-amu.fr ou 04 13 94 27 41

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Bien Cordialement,